Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900278-20251218-2025_12_143-DE

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
KASTELL-NEVEZ-AR-FAOU

**COMMUNE DE CHATEAUNEUF-DU-FAOU**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à dix-neuf heures (**18 décembre 2025** à 19 h), le Conseil municipal de la commune de CHATEAUNEUF-DU-FAOU, dûment convoqué le 12 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ar Sterenn, sous la présidence de Monsieur Tugdual BRABAN, Maire.
La convocation a été affichée en Mairie le 12 décembre 2025.

Etaient présents : BRABAN Tugdual, LALLOUET Michèle, NOEL Bernard, DEROUT Nathalie, BERROU David, DUFOUR Gwénaëlle, RIOU Yvon, GARNIER Fabienne, GAUTHERON Jean-Louis, LAMBOLEY Annick, PAUGAM-LE FOLLEZOU Marie, LE SANN Renan, L'HARIDON Lionel, TOULANCOAT Anthony, LE JARD Elodie, JONCOUR Claude, NICOLAS Christian, MALTRET Jean-Claude, PERON Christian, GUEGUEN Isabelle.

Étaient absents excusés : DELAPORTE David, HEMAR Caroline, FERELLEC Christophe, MONNERAIS Catherine, POIGNONNEC Brigitte, BOUVIER Anna, LOLLIER Hélène.

Était absent : /

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 20

Pouvoirs :
DELAPORTE David donne pouvoir à BRABAN Tugdual,
HEMAR Caroline donne pouvoir à DUFOUR Gwénaëlle,
FERELLEC Christophe donne pouvoir à LE SANN Renan,
MONNERAIS Catherine donne pouvoir à LALLOUET Michèle,
POIGNONNEC Brigitte donne pouvoir à JONCOUR Claude,
BOUVIER Anna donne pouvoir à NICOLAS Christian,
LOLLIER Hélène donne procuration à GUEGUEN Isabelle.

Secrétaire de séance : LAMBOLEY Annick

## N° 2025-12-143 : Validation du marché de fourniture de chaleur

Rapporteur : BRABAN Tugdual

La commune a lancé une consultation pour la fourniture de chaleur renouvelable à partir de bois énergie pour l'ensemble scolaire et la salle Rozaon par délibération en date du 13 novembre 2025. La parution de la publicité date du 17 novembre.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900278-20251218-2025_12_143-DE

Les offres ont été réceptionnées le 18 décembre à 10h30. La CAO a eu lieu le même jour à 18h.

Le rapport a été établi au regard des critères suivants :

| Rang | Critère | Pondération |
|---|---|---|
| **1.** | **Prix de l'offre, au vu de la DPGF** | **40 %** |
| **2.** | **Valeur technique** | **45 %** |
| *2.1* | *Sous-critère n°1 : Performances énergétiques et environnementales, pérennité de la ressource*<br>➢ *Performance énergétique et environnementale – 10 points*<br>➢ *Durée de vie et fiabilité des installations – 5 points*<br>➢ *Provenance des matériels et devenir en fin de vie ou en fin de convention des installations (démantèlement, recyclage...) – 5 points*<br>➢ *Gestion durable, approvisionnement de la ressource- 10 points* | *30 points* |
| *2.2* | *Sous-critère n°2 : Qualité de service et de fourniture*<br>➢ Bonne prise en compte des contraintes du site dans l'organisation et l'exécution du chantier (travaux en site occupé) – 5 points<br>➢ Méthodologie et outils de suivi, de signalement, de gestions et de pertinence de l'entretien et de la maintenance – 5 points.<br>➢ Organisation des interventions programmées et non programmées des opérations d'entretien-5 points | *15 points* |
| **3.** | **Divers** | **15 %** |
| *3.1* | ➢ Insertion architecturale du projet : 5 points<br>➢ Démarche citoyenne et Réalisation de dispositifs de communication permanente intégrant une dimension pédagogique autour du bois énergie : 5 points<br>➢ Délais des travaux et de mise en service - 5 points | *15 points* |

Un seul candidat a présenté une offre, il s'agit de la Koad Cob de Carhaix.

Vu le rapport établi lors de la CAO,

Vu la décision de la CAO d'attribuer le marché à Koad Cob,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve le rapport de la Commission d'Appel d'Offres,
- Autorise le Maire à conclure le marché avec l'entreprise Koad Cob pour un montant annuel de 31 739.14€ HT (soit 33 484.80€ TTC avec une TVA au taux de 5.5%) pour une durée de 20 ans,
- Autorise le Maire à signer les pièces du marché à intervenir.

| **Vote** | |
|---|---|
| Pour | 27 |
| Contre | |
| Abstention | |

La Secrétaire de séance,
LAMBOLEY Annick

Le Maire,
BRABAN Tugdual